



Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

JOYEUSES FETES ET BONNE ANNEE 2016



Je souhaite à tous les Mantais une bonne année 2016

Une année faite d'espoir parce que forte de votre volonté, qui voit les Mantais enfin écoutés, l'éducation de nos enfants enfin respectée, l'emploi et les salaires redevenir une priorité, notre droit à la santé reconquis, nos services publics préservés et développés et le « vivre ensemble » redevenir une réalité.

Dimanche 24 janvier à partir de 11h30, au Local commun résidentiel 64 rue Maurice Braunstein, c'est avec plaisir qu'avec mes amis communistes, je vous invite à la présentation de nos vœux.

Bien à vous,

Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

*Prochain conseil municipal :
Lundi 8 février 2016 à 20h30
Hôtel de Ville 31 rue Gambetta
Il est public. Toute personne peut y assister.*

DAVANTAGE D'INFORMATIONS ? → SUR MON BLOG
WWW.MARCJAMMET.FR



Je finance seul mon activité et l'information que je diffuse. Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes sur leur activité, vous pouvez nous aider en nous adressant une contribution financière (à l'ordre de PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie) Je vous en remercie par avance.

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 DECEMBRE 2015

BUDGET MUNICIPAL 2016. Un très mauvais budget.

Le débat d'orientations budgétaires le laissait prévoir : c'est un véritable budget d'austérité qu'a voté la majorité de droite.

Au total, les Mantais paieront davantage d'impôts (et beaucoup !), la dette restera stable à un très haut niveau et les services publics vont encore s'amoinrir.

Vous en trouverez, ci-dessous, un petit tableau récapitulatif.

<u>IMPOTS LOCAUX (part municipale).</u> Ils augmenteront du niveau de l'inflation.	<u>IMPOTS LOCAUX (part Communauté urbaine).</u> Un nouvel impôt va être voté très prochainement.	<u>IMPOTS LOCAUX (part départementale).</u> Le Président du Conseil départemental – Pierre Bédier – vient d'annoncer une forte hausse de cet impôt.
<u>REDEVANCES DES PARENTS D'ELEVES (activités périscolaires).</u> Elles vont passer de 270.000 à 348.000 euros.	<u>RESIDENCE DE PERSONNES AGEES HENRI CLERISSE.</u> Nouvelle augmentation des redevances et ce, pendant 5 ans !	<u>DIMINUTION DES EFFECTIFS MUNICIPAUX, DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX SYNDICATS.</u> Les départs en retraite continueront à ne plus être remplacés pour ce qui concerne les agents municipaux. Les subventions aux associations diminuent de 5% en masse.
<u>LES « ABSENCES » DE LA VILLE.</u> → Dispensaires et autres établissements sanitaires. Dépenses ? ZERO → Services à caractère social pour handicapés et inadaptés. Dépenses ? ZERO → Actions en faveur de la maternité. Dépenses ? ZERO → Actions spécifiques de lutte contre la pollution. Dépenses ? ... 500 euros.	<u>LES RESSOURCES DONT LA DROITE NOUS PRIVE.</u> → Redevance des fermiers et concessionnaires (délégations de services publics confiées au privé). Elles passeront de 517.000 euros à 236.000 euros (moins 50%). → VINCI PARK. La gestion du stationnement lui a été confiée. La SOTREMA reversait 200.000 euros à la Ville, VINCI-PARK ne reverse rien. Pour l'année 2014 (dernier chiffre connu), VINCI PARK annonce 200.000 euros de bénéfices ...	<u>LA DETTE.</u> Contrairement à ce qu'annonce le maire, elle ne baisse pas. La Ville va rembourser 5 millions d'euros de capital et elle va emprunter 5 millions d'euros pour équilibrer le budget. La dette représente 1.500 euros par Mantais (+ 50% par rapport aux villes de la même importance). Les intérêts payés par la Ville, eux par contre, explosent du fait des emprunts toxiques (indexés sur le Franc Suisse) contractés ces dernières années.

LOI MACRON. La droite s'engouffre dans la brèche !

Les commerces vont pouvoir ouvrir 12 dimanches au lieu de 5 précédemment.

Cela ne règlera rien aux difficultés des commerces mantais – bien au contraire !

Le pouvoir d'achat des Mantais n'est pas extensible et répartir les achats sur 7 jours au lieu de 6 ne profitera pas aux petits commerces qui devront faire face à des dépenses plus importantes.

Si l'on veut préserver nos commerces locaux, la solution ne peut passer que par l'augmentation des salaires. Le gouvernement, pour sa part, en augmentant le SMIC de ... 0,6% ...est loin de montrer l'exemple.

**J'ADHÈRE À LA SECTION DE MANTES LA JOLIE
DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.**

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

VILLE : Tel/e-mail :

A renvoyer à **PCF Mantes la Jolie, Boîte Postale 71524 78205 Mantes la Jolie**

COMMUNAUTE URBAINE.

Un élu arraché à la droite.

Le Conseil municipal a élu ses 11 représentants à la communauté urbaine.

Avec 43 élus, il fallait donc un peu moins de 4 voix d'élus pour obtenir un représentant.

Il existe 4 groupes au Conseil : un groupe de droite avec 35 élus, socialiste avec 4 élus, Ensemble pour une Gauche Citoyenne avec 3 élus et communiste avec un élu.

Si les choses étaient restées en l'état, 10 représentants sur 11 auraient été de droite.

C'est la raison pour laquelle les communistes ont fait le choix de contribuer à débloquer la situation locale à gauche en proposant au groupe EGC de maintenir sa liste qui, grâce à mon vote, a pu obtenir un élu – réduisant ainsi le nombre de représentants de la droite.

Rama Sall (PS) et Nathalie Coste (EGC) ont ainsi été élues à la (mauvaise) surprise de la droite.

Je considère que les différences d'opinion sont une richesse démocratique à condition de confronter nos arguments publiquement plutôt que de se braquer et de pratiquer l'ostracisme.